

Réf: Dossier N° 210060

Avis de constitution

SOCIETE « POST IT »

**Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 7e tranche non loin de la station
Shell, Lot 4159, Ilot 904**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
06/04/2023 reçus par Me N'GUEETA YVES-LANDRY, enregistrés au
CEPICI, le 17/04/2023, il a été constitué une SAS P aux**

SOCIETE « POST IT »

- La distribution de courriers et colis**
 - L'installation et gestion de boîte aux lettres**
 - La conception de boîte aux lettres**
 - La formation des agents aux métiers de la poste**
 - La distribution des courriers express**
 - La logistique**
 - L'entreposage**
 - La prise de participation directe ou indirecte dans toutes les sociétés
créées ou à créer**
 - Et, plus généralement, toutes opérations industrielles,
commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières
pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou
à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la**
- 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 7e tranche non loin de la station
Shell, Lot 4159, Ilot 904**

M DJOMAN TIBURCE HERVE (PRÉSIDENT)

M AVIT DEGUY LANDRY PATHERNE (DG)

n°CI-ABJ-03-2023-B16-00081 du 30/05/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°39076/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

Pour Avis

Le CEPICI

